

Compte-rendu de la permanence du 15 mars 2022

Participants :

Présidente : Mme Valérie TALBI, Adjointe au Maire de Vénissieux

Correspondant de territoire : M. Yazid IKDOUMI, DGA

Invité : M. Nicolas Porret adjoint au commerce et à l'Économie Sociale et Solidaire

Nombre d'habitants présents : 17

Délégués de quartier :

ALMERAS Ludovic

BARZASI Dominique

BONAVENTURE Bertrand, excusé

BORNE Camille, excusée

BRISSON Christèle

BROUSSE Samuel

CLAVEL-INZIRILLO Béatrice,

DIAZ Chantal

GARCIA Véronique

ISMAEL Ayaz, excusé

MABROUK Mohamed-Karim

MONGHEAL Chantal

RINNA Angelo

THIVILLIER Henri

YAZID Malika

1/ Intervention de M. Nicolas Porret, adjoint au Commerce et à l'Économie Sociale et Solidaire

Comme annoncé lors de sa précédente participation, M. Nicolas Porret, adjoint à l'Économie Sociale et Solidaire et au commerce, est de retour pour présenter des documents d'orientation stratégique pour le commerce et l'économie sociale et solidaire sur le centre-ville.

Sur la base d'une projection, M. Porret détaille les orientations, les actions et les projets de la municipalité pour le commerce au centre-ville. Un objectif « Cœur de Ville 2030 », des animations annuelles, l'appui de la S.E.M. PATRIMONIALE métropolitaine sur demande de la Ville pour la maîtrise des baux et fonds de commerces libérés ou vacants.

A l'issue de l'intervention de M. Porret, un échange a eu lieu.

Quelques remarques de délégués et habitants :

- Forte attente d'un commerce culturel (librairie), avec un soutien et un accompagnement de la municipalité. Il est suggéré d'associer Decitre, principal fournisseur de la Médiathèque
- Demande de connaître le calendrier de la démolition de l'ancien immeuble Expressions
- Demande de connaître devenir des locaux du magasin « Virginie » qui ferme ; et inquiétude quant au remplacement de la boucherie traditionnelle qui ferme aussi. Peut-elle être repositionnée ?
- M. Porret propose que ceux qui le souhaitent puissent être associés aux réflexions de la municipalité sur le commerce (commission commerce du CQ) et faire part de leurs besoins et propositions. Il les invite à se faire connaître à l'adresse courriel suivante : nporret@ville-venissieux.fr
- Une déléguée rappelle qu'une commission du Conseil de Quartier (CQ) se réunit avec pour thème, l'animation du Centre, et les commerces.
- Cette commission peut servir de relais avec l'Adjoint au Maire et la municipalité. D'ores et déjà, sur l'exemple de la référence AMAP présentée par Nicolas Porret, on pourrait

travailler sur une A.M.A.C., Association pour le Maintien des Activités Commerçantes du Centre de Vénissieux.

- De même on pourrait imaginer une écoute d'Associations de Consommateurs

2/ Suivi des dossiers

Plusieurs habitants indiquent ne pas avoir reçu le précédent compte-rendu de la permanence du CQ. C'est en fait le cas de pratiquement tous les présents.

Réponse du pôle Conseils de Quartiers :

Le pôle effectue en ce moment une mise à jour des consentements émanant des habitants, afin de pouvoir envoyer les comptes-rendus aux habitants par mail.

Par ailleurs, le compte-rendu apparaît sur le site de la Ville, mais cela ne suffit pas car beaucoup de vénissiens ne sont pas outillés ou peu familiers d'Internet.

Mme Talbi fait circuler un montage de photos avant-après pour faire constater de visu aux délégués et habitants les problèmes qui ont été traités par les services techniques Ville ou Métropole depuis la dernière permanence.

3/ Signalements :

- **Véninov** : un baraquement y a été installé vers le poste de garde en face du portail probablement pour la dépollution des sols ? Que va-t-il se passer sur le site ? Y a-t-il des projets ?

- **Haut de la rue V. Hugo** : pose de pots de fleur pour réduire le stationnement illicite sur trottoir. Des plots en béton ont été placés. Il a fallu rajouter des barres de fer pour éviter que les personnes de passage s'en servent d'assise et surtout qu'en soirée cela génère du bruit pour les habitants. Les barres de fer peuvent être dangereuses pour les enfants qui grimpent sur les plots, car ils s'accrochent les pieds dans les barres. Un habitant de la rue a fait un plan pour dire que des potelets auraient suffi pour l'arrangement comme sur le trottoir d'en face.

- **Parc Dupic** : la population et la fréquentation du parc augmente. Il est urgent d'envisager un réaménagement /remise à niveau. Des travaux sont en cours sur l'aire de jeux principale, il est demandé une présentation au CQ du programme.

- **44 rue V. Hugo** / demande d'habitante : pas de lumière dans l'impasse. Demande de ralentisseurs. Pas de miroir de visibilité pour sortir de l'impasse.

- **5 rue Jean Macé** : une dame de 92 ans est envahie par les pigeons. Il y a une prolifération de cette espèce (propagation de maladie) au centre. Il faudrait un arrêté d'interdiction de nourrir les pigeons. De plus les rats se nourrissent du pain jeté à l'extérieur. Ainsi que la nourriture pour les chats errants. Il s'agit d'une obligation d'HYGIENE SANITAIRE et de PROPHYLAXIE, surtout en ces temps de pandémie virale.

- Rappel :

- Escalier rues Bannette/ Planchon : celui qui descend sur le Métro. Il y a une vie très inquiétante autour de cet escalier (excréments, seringues...); par ailleurs les cambriolages ont augmenté sur le secteur. Il s'est installé à proximité un point de vente de stupéfiants. Par ailleurs la rue en sens unique desservie par l'escalier fait l'objet de stationnements en double file systématiquement. Les pompiers ne peuvent pas passer. L'escalier réalisé en 2016 à la demande d'habitants permet de gagner 300m (plus ou moins 5 min), mais n'est pas adapté aux personnes handicapées ou âgées (pas de rampe). Il est demandé de voir avec le Sytral sa suppression et/ou de faire une pétition.
- Il est demandé une mise à plat des domanialités entre Métropole / SNCF / et bailleur ICF pour vérifier ce qui est du domaine public.

- Il est demandé un suivi de l'action, et un nettoyage de la balme, choses qui ont été dites lors d'une réunion à la Maison du peuple salle Rivat par M. Sghaier, adjoint au Cadre de Vie.
- **Rue Eugène Maréchal** : il y a un squat d'au moins 2 familles sur ancien restaurant. Il faudrait mobiliser la DUPS (Police Municipale) et Jean Maurice Gautin, adjoint à la sécurité (à faire par V. Talbi).
- **Rue du Château** : vente régulière d'alcools, drogues devant le bar du Vieux Puits tous les jours dès 16-17h. La PM sollicitée n'a pas agi.
- **52 Avenue Jean Jaurès** : demande de faire appliquer une réglementation commune pour l'entrée/sortie des poubelles. Des commerçants les laissent en permanence empêchant la circulation normale sur le trottoir. Il est suggéré de recourir à la verbalisation.
- **64 Avenue Jean Jaurès** : Café Foot. Ouvert non-stop de 18h30 à 5h00 du matin. Vente de bonbonnes de gaz hilarant. Désagréments liés aussi au positionnement en permanence de 2 poubelles devant. Les poussettes ne peuvent pas passer.
- **Rue Simone de Beauvoir** : au niveau de l'immeuble détruit, il n'y a plus de visibilité sur la rue P. Langevin depuis le positionnement d'une cabane de chantier. Danger, il faut faire vite. Problème en face pour un riverain qui ne peut plus sortir suite à une avancée sur trottoir. M. Sghaier a été saisi pour le positionnement d'un miroir.
- **Haut rue A. Billon** : stationnement systématique les samedis et jours de marché face au 40 Gaspard Picard. Il devient très difficile de sortir de sa maison. Il y a notamment une petite voiture (Fiat 500 rouge) qui se gare dans le virage, on ne sait pourquoi à proximité de la butte qui subit un glissement.
- **Bas rue Billon** : sur le petit parking, il reste des débris d'un accrochage entre véhicules à faire nettoyer.
- **Haut rue G. Picard** : retour de sacs et seringues abandonnés
- **Place Sublet** : entrée sortie à coté ancien immeuble à démolir d'Expression, il faut choisir un sens unique. Trop étroit pour que 2 véhicules qui se croisent.
- **Demande d'une liste des lieux désaffectés** appartenant à la municipalité, pour envisager des projets qui les fassent vivre (culture...)
- **Parc Louis Dupic** : la fréquentation du Parc pose problème à beaucoup d'usagers, pour les enfants, pour les jeux, pour la cohabitation de toutes ces formes d'activités, pour le squat. Les habitants souhaitent qu'un projet nouveau leur soit soumis, qui respecte mieux les lieux et ceux qui les fréquentent, en particulier les familles.

4/ Tramway T10 :

Les participants unanimement expriment le sentiment d'une concertation tronquée, où ils ont été des « faire-valoir ». Le Sytral a retenu certains scénarios en y apportant des réponses techniques cohérentes. Mais le Sytral n'a pas tenu compte des propositions faites, a seulement apporté des réponses aux questions qu'il jugeait non contradictoires avec le scénario préférentiel envisagé. Aucun dialogue n'a été ouvert avec le CQ comme cela était attendu.

Aucune réponse n'a été apportée à la lettre proposition du CQ du Centre (6 pages). Le CQ est favorable au T10, mais n'accepte pas la non-prise en compte de ses contributions et celles des habitants. Il paraît que cette pratique se retrouve ailleurs dans d'autres quartiers autour des futures lignes T9 – T10 – T6 (Voir les articles récents du Progrès et de Médiacités).

A Sainte-Foy et sur le 5eme arrondissement de Lyon, le projet de téléphérique a été retiré. Ce n'est pas ce que demande le CQ Centre, juste qu'on tienne compte de l'expertise citoyenne qui est celle des habitants et délégués.

Le stand du T10 qui était prévu par le SYTRAL sur le marché du Centre brille par son absence.

Un habitant de la rue J. Jaurès informe l'assemblée que le Sytral a organisé une réunion (dans la rue !!) pour annoncer aux riverains concernés du haut d'Émile Zola, la future préemption de leurs 4 maisons pour alignement, pour le passage du T10. Certains témoignent qu'on leur avait dit que cela ne serait pas nécessaire. Le CQ s'interroge sur le fait de ne pas avoir été ni associé ni informé de cette démarche brutale. La Présidente fera remonter le sentiment de mépris tant vis-à-vis des habitants du quartier que du Conseil de Quartier et d'elle-même que ressentent les habitants du Centre.

Ce sentiment est aussi partagé sur un autre sujet d'importance pour la vie des Vénissiens, la **ZFE !**

Remarque également relevée à propos de l'absence d'écho de la part et de la Métropole et au sujet de la **ZAC Monmousseau**

De mêmes chez nos voisins du quartier Gabriel Péri, en particulier à propos d'un nouveau plan de circulation confié à un prestataire.

→→→→→

Il est décidé de faire une lettre signée par tous les délégués qui le souhaiteront à Mme le maire pour lui demander une entrevue et pour lui faire part de l'ensemble de ces éléments.

Une lettre identique sera adressée aux élus métropolitains vénissiens.

→→→→→

Il est aussi arrêté que le CQ participera aux prochaines (?) concertations en visioconférence depuis une salle ouverte pour la circonstance aux riverains et habitants du Centre .

Dates à retenir :

- Prochaine réunion des délégués sur le sujet du T10 et de la concertation biaisée du T10 :
30 mars 2022 et 31 mai 2022
- Confirmation de la prochaine permanence :
Mardi 12 avril 2022 à 18h00
Foyer Paul Langevin
13A rue Marcel Paul